

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1147

présenté par
M. Moreau
-----**ARTICLE 11 OCTIES**

À la fin de l'alinéa 2, substituer au mot :

« décret »,

les mots :

« le décret mentionné au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.